

Vues sur Cours

Bulletin du CLAP / CENTRE RESSOURCES ILLETTRISME D'AQUITAINE

Numéro 11

Avril 2004

Formations de formateurs

Le CRI a rendu disponible sur son site Internet les actions de formation de formateurs de 2 dispositifs.

1 – Celui, national, du **FASILD**. Il y a 2 grandes familles d'actions : l'une centrée sur les apprentissages de la langue, l'autre sur la lutte contre les discriminations sur le marché du travail.

2 – Celui, régional, de la **Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et du Conseil Régional**. Il comporte, entre autres, un module intitulé : « Favoriser l'apprentissage de la lecture et de l'écriture d'un public de bas niveau », animé par Danièle de Keyzer.

Les inscriptions, dans les 2 cas, sont ouvertes à tout formateur salarié ou bénévole intervenant dans des actions de formation linguistique, ou de formation de base, et plus largement à tous les acteurs de la formation et de l'insertion.

Pour plus d'informations : www.clap-so.org, puis « Centre Ressources Illettrisme », puis « Propositions pour les formateurs », puis « Formations de formateurs ». Les modalités d'inscriptions, les bulletins d'inscriptions figurent sur le site Internet.

Rappel : Dans un cas, les inscriptions se font auprès du FASILD, dans l'autre auprès de l'AREPA / C2RF.

Voir : www.arepa-aquitaine.asso.fr

Numéro Indigo : 0 820 33 34 35

Depuis plusieurs mois, l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI) a fait mettre en place un numéro Indigo destiné à donner une première réponse à toute question concernant l'illettrisme et la formation de base.

En région Aquitaine, c'est le CLAP / Centre Ressources Illettrisme qui répond quand une personne appelle d'un des 5 départements de la Région.

Depuis le mois de Mai 2003, jusqu'au mois de Mars 2004, 41 personnes ont appelé.

A l'occasion de la diffusion par France 5 de trois reportages consacrés à la formation de base, le numéro Indigo figurait dans les annonces de ces émissions, autant sur la 5 que sur France 2 et 3.

On peut mesurer l'impact : **17 personnes** désireuses de s'informer pour elles-mêmes ont appelé et ont été informées des possibilités qui leurs étaient offertes.

Sommaire :

Formations de formateurs	p. 1
Numéro Indigo	p. 1
Bonnes pages	p. 1
Sensibiliser les réseaux d'accueil	p. 2
Approche psychosociologique de l'illettrisme.....	p. 2
Échos	p. 2
Dispositif de formation linguistique Du FASILD	p. 3-4
Agenda des Interventions	p. 5
Espaces Documentaires	p. 6



Bonnes pages

- Dans le **Nouvel Éducateur** (n° 157, Mars 2004), revue de l'Institut Coopératif de l'École Moderne, Pédagogie Freinet, tout un dossier sur le tâtonnement expérimental et la *Méthode Naturelle de Lecture Écriture*. Rappelons que beaucoup de formateurs pratiquent cette méthodologie dans leurs actions. **Voir** : www.icem-freinet.info

- Dans les **Cahiers Pédagogiques** de Mars 2004, tout un dossier : « *Apprendre à lire, quoi de neuf ?* » avec des contributions de Gérard CHAUMEAU, Roland GOIGOUX et autres. **Voir** : www.cahiers-pedagogiques.com



DRTEFP Aquitaine

Sensibiliser les Réseaux d'Accueil

Depuis plusieurs mois, le CRI développe un travail particulier auprès de ce que l'on appelle communément les « prescripteurs » potentiels.

Il s'agit des personnes qui travaillent dans des services différents, mais qui ont en commun d'informer, d'orienter, d'accompagner, voire de prescrire des formations.

Ces services sont : les Agences Locales de l'Emploi, les Missions Locales, les Services Sociaux des départements ou des communes, des agents communaux, mais aussi des CHRS, CAP Emploi...

Nous proposons à ces personnes un travail spécifique autour de l'illettrisme : mieux connaître, mieux identifier les personnes, et surtout mieux comprendre leur résistance à la formation à cause de leurs parcours d'échec scolaire, travailler sur des arguments destinés à ces personnes.

Depuis Novembre 2003, différents modules de 2 jours se sont déroulés à Morlaas (64), Dax, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, St Laurent Médoc, Orthez, Pau, Marmande.

D'autres sont prévus à Bordeaux, Agen, Villeneuve sur Lot, Bayonne, Nérac, dans le Médoc, dans le Libournais.

Toutes ces actions, le plus souvent, ont pu être menées grâce à l'implication des « groupes d'appui » des Ateliers de Formation de Base, des services sociaux des Conseils Généraux (dans les Landes, le Lot-et-Garonne), de la Politique de la Ville (Mont-de-Marsan), du Service Public de l'Emploi (Pau, Marmande), des Pays dans le Médoc.

Approche psychosociologique de l'illettrisme

Tel est le titre d'un article publié par le « Journal des Psychologues » de Février 2004, sous la plume de Gilbert DARSY, de la DDASS de l'Indre. L'article revient sur les représentations sociales associées à l'illettrisme, fortement dévalorisantes : « un enfer, une catastrophe, un handicap ».

Ces représentations risquent donc d'entraîner une stigmatisation de la part de l'environnement social.

Par ailleurs, l'auteur souligne les relations entre les situations d'illettrisme et le sentiment d'estime de soi, en rappelant que ce sentiment s'élabore en partie pendant la période de l'expérience scolaire. « Du fait des traces laissées par l'expérience de l'échec d'apprentissage des savoirs de base, on peut supposer que l'illettrisme n'est pas sans rapport avec le niveau de l'estime de soi chez l'illettré adulte ». Cela intervient par la suite, dans la notion de projet d'avenir.

« Comment se représenter dans l'avenir quand l'on se perçoit sans qualité, sans savoir et, sans doute, sans savoir être. Là encore, les résultats de notre étude montrent que ce cumul des handicaps pèse de tout son poids sur les tentatives d'insertions sociale et professionnelle. Néanmoins, les aptitudes acquises dans les contextes scolaire, familial et, dans une certaine mesure, professionnel peuvent constituer le pivot central de stratégies d'insertion plus ou moins efficaces.

Ces stratégies tiennent compte des représentations associées à l'illettrisme, émanant du milieu social et imposant des comportements de résignation, d'acceptation du stigmate, de revendications, de dissidence ou d'irresponsabilité. Le choix de l'une de ces stratégies est donc fondamental pour exister, voire survivre, parce que les illettrés adultes ont besoin de s'autojustifier à leurs propres yeux. »

Cette contribution au début renforce le sens d'un travail particulier en direction des différents services qui accueillent, informent, orientent, peuvent prescrire des formations.

ECHOS...

Le magazine de l'Agence Nationale pour l'Emploi (n° 14 de Décembre 2003), rapporte des actions menées par certaines Agences Locales pour l'Emploi de la Région Picardie, à Abbeville et à Saint Quentin, vis à vis des personnes en situation d'illettrisme.

Il s'agit de pratiques visant « à trouver une solution pour accompagner individuellement ce public pénalisé dès sa recherche d'emploi ». Dans un cas, par la mise en place d'un atelier spécifique de mise en forme de CV, dans l'autre par l'adaptation d'une mesure (objectif emploi individuel) pour des demandeurs d'emploi ayant à peine un niveau CAP, ou d'origine étrangère et parlant très peu français.

Le dispositif de formation linguistique du FASILD

A partir du site Internet du FASILD, on peut prendre connaissance du dispositif de formation linguistique mis en place par le FASILD pour 2004. Voici donc un extrait (p.2-3-4) du « Cahier des clauses particulières » du marché de formation linguistique. www.fasild.fr

Article 1 : CONTEXTE DU MARCHÉ

Dans le cadre de la nouvelle politique d'accueil et d'intégration des immigrés en France, le gouvernement a décidé de mettre en œuvre un contrat d'accueil et d'intégration à l'attention des personnes majeures nouvellement et légalement installées en France et appelées à y résider de manière durable.

Afin de proposer une offre de prestations d'égale qualité et cohérente sur l'ensemble du territoire, le FASILD propose pour les personnes présentant un besoin d'apprentissage linguistique de base, les trois prestations suivantes :

- une prestation de bilan de prescription d'évaluation linguistique,
- une formation linguistique,
- un bilan d'orientation pré-professionnelle.

Ces prestations s'adressent aux personnes signataires du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) et aux personnes installées régulièrement sur le territoire national.

S'agissant des personnes signataires du CAI, celles-ci peuvent s'engager à suivre dans un délai de deux ans maximum après la signature du contrat, un parcours linguistique personnalisé. Cet apprentissage linguistique a pour objectif de leur permettre d'atteindre le niveau requis pour bénéficier de l'Attestation Ministérielle de Compétences Linguistique (AMCL) définie par le Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité.

L'AMCL se réfère à la grille d'évaluation du niveau de langue du Procès Verbal d'Assimilation (PVA) des candidats à la naturalisation¹.

L'AMCL valide le niveau atteint par la personne à l'issue de sa formation. Trois niveaux d'AMCL sont délivrables :

- le niveau 2 (qui correspond au niveau 2 du PVA²)
- le niveau 3 (qui correspond au niveau 3 du PVA)
- le niveau 4 (qui correspond au niveau 4 du PVA) et dispense du passage du test linguistique dans le cadre d'une procédure de naturalisation.

Ces 3 niveaux valident l'acquisition d'une compétence langagière à l'oral.

Pour les publics hors CAI, l'objectif de formation est défini individuellement et se réfère aux niveaux définis par le référentiel du CUEEP.

Prestation 1 : Bilan de Prescription et d'Évaluation Linguistique

Cette prestation est portée par un organisme différent de ceux qui assurent la formation linguistique, qui aura notamment pour mission d'évaluer le besoin de formation et de prescrire un volume d'heures de formation, puis d'assurer une évaluation à mi-parcours et en fin de formation.

Prestation 2 : Formation Linguistique

Une offre de formation adaptée aux besoins linguistiques des publics sera proposée sur l'ensemble du territoire. Les bénéficiaires seront orientés vers cette formation par l'organisme de prescription et d'évaluation linguistique. La durée de la formation prescrite est de 100 à 500 heures en fonction des objectifs de formation. Le présent marché concerne cette prestation.

Prestation 3 : Bilan d'orientation pré-professionnelle

Cette prestation intervient en complément du travail réalisé par le prestataire de bilan de prescription et d'évaluation linguistique. L'objectif est d'aider les bénéficiaires à préciser leur demande et / ou projet et de faciliter le lien avec le SPE (Service Public de l'Emploi).

La durée de cette prestation est de trois heures en moyenne fractionnables.

¹ A titre indicatif, le niveau 4 de l'AMCL correspond à la fin d'étape 1 d'expression et de compréhension orale du référentiel CUEEP.

² Procès Verbal d'Assimilation Linguistique délivré par l'agent préfectoral dans le cadre d'une procédure de naturalisation.

Le dispositif de formation linguistique du FASILD (suite)

Article 2 : ANALYSE DES BESOINS DES PUBLICS VISES ET ALLOTISSEMENT

Deux types de publics identifiés sont susceptibles de bénéficier de cette prestation :

1 - Les publics signataires du CAI :

Le public concerné est défini dans le cadre du dispositif d'accueil des personnes primo-arrivantes : il s'agit des bénéficiaires du regroupement familial, des membres étrangers de familles de français, des réfugiés statutaires et de leur famille, des titulaires d'un droit au travail et au séjour d'une durée minimale de un an renouvelable. Parmi eux, seuls sont concernés les publics âgés de plus de 18 ans.

Les groupes 1 et 2, identifiés sur la plate-forme d'accueil de l'OMI³ présentant une communication impossible, très difficile ou difficile en français oral (niveaux 1, 2 et 3 du PVA) bénéficient de cette prestation.

2 - Les publics hors CAI

Ce public regroupe l'ensemble des personnes présentant un besoin d'apprentissage linguistique de base. Il s'agit des personnes de plus de 26 ans :

- débutées de la procédure de naturalisation pour défaut d'assimilation linguistique,
- des personnes en recherche d'emploi,
- des personnes inactives,
- les salariés en cours du soir éventuellement,
- le cas échéant, des personnes du groupe 3 identifiées sur les PFA de l'OMI, manifestant un besoin d'apprentissage du français écrit, mais qui ne font pas l'objet d'une prescription linguistique sur la plate-forme d'accueil de l'OMI. Ces personnes se verront remettre sur la plate-forme, par l'auditeur social de l'OMI, les coordonnées de l'organisme titulaire du marché de bilans de prescriptions et d'évaluation linguistique qu'elles pourront contacter ultérieurement de manière volontaire.

L'offre de formation couverte par le présent marché concerne les personnes suivantes :

- non scolarisées ou scolarisées à un niveau primaire dans le pays d'origine et francophones,
- non scolarisées ou scolarisées à un niveau primaire dans le pays d'origine et non francophones,
- scolarisées dans leur pays d'origine à un niveau secondaire inférieur au bac et non francophones.

Cette offre sera circonscrite aux niveaux d'oral et d'écrit définis par le référentiel du CUEEP. L'accès du public à une formation sera apprécié par le mandataire du marché de Bilan de Prescription et d'Évaluation Linguistique.

En Gironde, le marché concerne les signataires du CAI et les personnes peuvent bénéficier du dispositif. Pour les 4 autres Départements de la Région, il n'y a pas de dispositif d'accueil de l'OMI, donc pas de signataires du CAI.

DORDOGNE : APP de Bergerac (*Bergerac*)
GRETA de Dordogne (APP) (*Zone de Périgueux, Zone de Sarlat / Terrasson*)

LOT ET GARONNE : APPEL 47 (*Zone d'Agen / Nérac*)
INSTEP (*Zone du Marmandais*)
Centre de Formation Professionnelle du Villeneuvois (*Zone du Villeneuvois*)
FOL 47 (*Zone du Fumélois*)

LANDES : COS Formation (*Zone de Mont-de-Marsan*)
GRETA des Landes Océanes (*Zone de Dax*)

PYRENEES ATLANTIQUES : INSTEP (*Zone de Pau*)
GRETA Béarn Soule (*Zone de Mourenx*)
APP de Bayonne (*Zone de Bayonne*)

GIRONDE : ARP, COS, INSERMEDIA (*Bordeaux Intra Muros*)
CAPEN, INSUP Cenon (*Rive Droite*)
IREP, PROFIL, INSUP Mérignac, APP Pessac (*Rive Gauche*)
INSTEP, APP Arcachon (*Ouest Gironde*)
GRETA Libournais, APP Coutras (*Nord-Est Gironde*)

Pour la Région Aquitaine, l'organisme en charge du « Bilan de prescription d'Évaluation Linguistique » est le CLAP Sud-Ouest. Ce n'est pas l'équipe du CRI, mais une autre équipe. **Contact : CLAP / DPLAI : 05.56.43.00.99.** L'organisme en charge du bilan d'orientation pré-professionnelle est Insermedia.

³ Office des migrations Internationales



Agenda des interventions



Toutes les animations mentionnées feront l'objet d'un courrier spécifique adressé aux structures et aux personnes dont nous avons l'adresse, qui précisera la date, le lieu et le contenu de l'animation (environ 3 semaines avant). Ces journées sont soutenues par l'Union Européenne (FEDER ou FSE).

Gironde

Mai-Juin

- Présentation d'outils de correction phonétique pour un public FLE et pour un public Alpha, CLAP/CRI.
- Illettrisme et formation de base, module de 4 jours, Syndicat Mixte Pays Médoc, St Laurent Médoc.
- Formation de base, quelles progressions proposer, module de 4 jours, CLAP/CRI.
- Méthode Naturelle de Lecture Ecriture, 2 journées de travail, CLAP/CRI.

Lot-et-Garonne

Mai-Juin

- Présentation de la Méthode Naturelle de Lecture Ecriture (MNLE), Agen.
- Pédagogie de l'oral et de l'écrit en formation de base, module de 4 jours, Layrac.

Juin-Juillet

- Formation de base, quelles progressions proposer, module de 4 jours, Boé.

Dordogne

Mai

- Présentation d'outils : utilisables dans les actions de Formation de Base, Périgueux.

Juin

- Pédagogie de l'oral et de l'écrit en formation de base, module de 4 jours, Belvès.

Landes

Avril-Mai

- Pédagogie de l'oral et de l'écrit en formation de base, module de 4 jours, Dax.

Mai-Juin

- Pédagogie de l'oral et de l'écrit en formation de base, module de 4 jours, Mont-de-Marsan.
- Pédagogie de l'oral et de l'écrit en formation de base, module de 4 jours, Tartas.

Pyrénées Atlantiques

Avril

- Situation migratoire et pluralisme, Pau.
- Présentation d'outils : utilisables dans les actions de Formation de Base, Anglet.

Mai

- Présentation de logiciels, Pau.
- Situation migratoire et pluralisme, Bayonne.

Juin

- Présentation de démarches autour de l'écrit, Bayonne.
- Outils et démarches autour de l'écrit, Pau.

2^{ème} trimestre 2004

Les permanences dans les Espaces Documentaires auront lieu :

- A Pau : le jeudi 17 juin 2004, de 14h à 16h30

Dans les autres départements, pas de permanences mensuelles mais des rendez-vous à votre demande, soit dans les Espaces Documentaires, soit dans votre structure (ou ailleurs).

Prenez contact avec le CLAP au 05 57 01 56 90.

Espaces Documentaires

Le « Centre Ressources Illettrisme » est destiné aux associations, organismes, services de l'État ou des Collectivités Territoriales qui interviennent dans l'orientation, la formation et l'insertion sociale et professionnelle des publics adultes, immigrés ou non, ne maîtrisant pas la langue française et les savoirs de base.

Dans le cadre de partenariat, le Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine a mis en place des espaces documentaires dans les Départements de la région. Les fonds documentaires sont spécialisés dans les savoirs de base.

On peut y emprunter 5 documents simultanément ; le prêt est gratuit, un chèque de caution est demandé.

DORDOGNE

B.D.P (Contact : Mme Jocelyne Leroy)

2 et 4, Rue Albert Pestour 24000 PERIGUEUX

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

☎ 05 53 53 65 56 Fax 05 53 35 08 72

DORDOGNE

L'Atelier

15, Rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC

☎ 05 53 57 78 26 Fax 05 53 57 21 66

LOT- ET- GARONNE

Mission Locale (Contact : Mlle Virginie Le Corre)

110, boulevard de la Liberté 47000 AGEN

Lundi et jeudi 13h30-17h30, Mercredi 9h-12h,

☎ 05 53 47 23 32 Fax 05 53 47 56 62

LOT- ET- GARONNE

Mission Locale (Contact : Mme Marianne Julien)

13, rue Darfeuille 47300 VILLENEUVE SUR LOT

Jeudi 14h-17h, vendredi 10h-12h et 14h-17h

☎ 05 53 40 06 02 Fax 05 53 40 40 08

PYRENEES - ATLANTIQUES

Mission Locale (Contact : Mme Muriel Hiriart)

74, rue d'Espagne 64100 BAYONNE

Du lundi au jeudi, 8h-12h et 13h-18h

☎ 05 59 59 82 60 Fax 05 59 25 65 44

PYRENEES - ATLANTIQUES

Mission Locale (Contact : Mme Josiane Viaud)

Complexe République, 1er étage 64000 PAU

Les matins, sauf le mercredi.

☎ 05 59 98 90 40 Fax 05 59 98 90 49

LANDES

CDDP (Contact : Mme Nadine Arménio)

614, rue du Ruisseau 40000 MT-DE-MARSAN

Tous les jours de 8h à 12h et de 13h à 17h

☎ 05 58 75 43 11 Fax 05 58 06 29 18



Mission Locale opérationnelle.

Sur place, **suivre les points bleus** pour accéder à l'Espace Documentaire du CLAP.



Pour info !!!!

Nous vous informons que l'Espace Documentaire du CLAP a déménagé dans les locaux du CDDP.

GIRONDE

CLAP / Centre Ressources Illettrisme

223, avenue d'Arès 33200 BORDEAUX

☎ 05 57 01 56 90 Fax 05 57 01 56 99

CLAP Centre Ressources Illettrisme

223, Avenue d' Arès 33200 BORDEAUX

Téléphone : 05 57 01 56 90

Télécopie : 05 57 01 56 99

Messagerie : cri@clap-so.org

Attention !!!

Nouvelle adresse
de messagerie

www.clap-so.org

Vues sur Cours :

Directeur de la Publication : *Pascal PILET,*

Responsable de la Publication : *Yves GUEGAN.*

Imprimé par nos soins, ISSN : 1621-5699